



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Coupes-dans-les-commissions-scolaires-Les-services-professionnels-directs-a>  
-1

# Coupes dans les commissions scolaires - Les services professionnels directs à l'élève amputés



- Communiqués -  
Date de mise en ligne : lundi 3 juin 2013

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**MONTRÉAL, le 3 juin 2013 - Le couperet du déficit zéro vient de tomber une fois de plus au cours des dernières semaines, sous forme de nouvelles compressions imposées au secteur de l'éducation, cette fois-ci par plusieurs commissions scolaires qui sabrent les services professionnels offerts aux élèves.**

C'est ce que révèle l'étude des plans d'effectifs 2013-2014 des commissions scolaires effectuée par la Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ), affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ). La présidente de la Fédération, Johanne Pomerleau, dénonce d'ailleurs cette façon de faire des commissions scolaires qui agissent en contradiction avec les assurances données par le gouvernement.

« Les commissions scolaires qui abolissent des postes de professionnelles et professionnels agissent totalement à l'encontre de la promesse et des règles budgétaires du gouvernement à savoir que les services directs aux élèves devaient être mis à l'abri des compressions en éducation. Alors qu'on constate dans les écoles une recrudescence des problématiques mettant en péril la réussite scolaire, telles que l'intimidation, les troubles d'apprentissages, de comportement, de santé mentale, ces commissions scolaires suppriment entre autres des postes essentiels de psychologues, d'orthophonistes, de conseillères et conseillers en orientation, qui interviennent en première ligne avec les jeunes aux prises avec ces problèmes. C'est un non-sens, » s'étonne Johanne Pomerleau.

C'est notamment le cas d'une commission scolaire de la région de Montréal, qui coupe près de quatre (4) postes en service direct à l'élève. Dans la région de la Capitale nationale, une commission scolaire abolit également quatre (4) postes. Une petite commission scolaire de la Montérégie en supprime autant. Dans la région du Saguenay, on se retrouve aussi avec quatre (4) postes en moins.

### **Les conventions collectives bafouées**

La présidente de la FPPE-CSQ ne comprend pas que ces commissions scolaires abolissent des postes de service direct à l'élève alors qu'elles devaient au contraire en ajouter. En effet, les conventions collectives régissant les conditions de travail des professionnelles et professionnels de l'éducation, ratifiées par le gouvernement en 2010, prévoyaient l'ajout de 420 postes de professionnels dans les écoles du Québec de 2010 à 2015. « Ces abolitions de postes annulent, voire inversent, les ajouts effectués depuis 2010. Ces ajouts devaient répondre à un manque criant dans le milieu scolaire. C'est inacceptable. Le gouvernement doit prendre des mesures pour que les commissions scolaires respectent les ententes signées », réclame Johanne Pomerleau.

### **Pourquoi choisir de couper quand d'autres ajoutent ?**

La FPPE-CSQ constate que bon nombre de commissions scolaires ont fait le choix de maintenir leur offre de services professionnels en dépit des compressions. Certaines commissions scolaires l'ont même bonifiée.

« Même dans un contexte de compressions budgétaires, les élèves du Québec méritent qu'on fasse des choix qui favorisent leur réussite. Ces choix passent obligatoirement par une offre de services professionnels adéquate », conclut Johanne Pomerleau.